

## LE MOT BIBLIQUE DU JOUR

### AVODA

**AVODA** est le terme utilisé, dans la Bible, pour désigner, de façon générale, toute [servitude](#), toute [tâche non pénible](#) effectuée par tout subalterne au profit de son supérieur hiérarchique, que ce subalterne soit du plus bas étage (esclave) au plus élevé ( ministre du roi) ou que cette subordination soit, par extension, celle d'un serviteur de culte envers son (ses) dieu(x).

Lorsque le Rouleau tient à exprimer, par contre, l'idée d'une éventuelle pénibilité de cette tâche, il utilise alors d'autres vocables appropriés, à savoir : soit l'expression de *avoda kacha* soit celle de *mélakh'a* (voir ce terme) et lorsque ce culte est éventuellement pénible, l'expression *mélékh'et avoda*

Ainsi, **AVODA** n'a donc pas strictement ni exactement dans le Rouleau le sens actuel indifférencié et non spécifique de « travail » qu'a notre hébreu moderne.

Dans le décalogue, cette activité désignée **non pénible** y est autorisée pour le chabat sept jours sur sept, (*taavod*) contrairement aux travaux pénibles et laborieux (*mélakh'a*) réservés aux seuls six autres jours et interdits ce jour-là.

Pour une étude référencée et plus approfondie voir ma série d'articles ajlt/ culture juive/ Études et réflexions/ mars 2016 – 4 entretiens

---